

Paris, le 30 septembre 2022

## **1ÈRES UNIVERSITÉS DE RENTRÉE DE PACTE PME**

**Des PME à la peine, mais qui continuent d'accélérer leurs transformations, aidées par des comportements de paiement responsables des grands comptes.**

L'association **Pacte PME** tient ce jour ses premières universités de rentrée chez Sanofi France à Gentilly, son adhérent. L'occasion de prendre le pouls des entreprises aux différents étages de l'économie française.

Malgré une rentrée sous haute tension où les PME participantes craignent un ralentissement du rythme de leurs investissements dans le contexte inflationniste (pour 59,5% d'entre elles), leurs dirigeants restent ambitieux.

Environ deux tiers d'entre eux prévoient toujours de maintenir leurs projets d'embauche tandis que 81% des répondants à l'enquête réalisée par Pacte PME affichent l'intention d'accélérer encore leurs transformations.

A ce stade, leur inquiétude est d'avantage de disposer des compétences disponibles pour mener à bien leurs intentions de recrutement, que de souffrir d'un éventuel allongement des délais de règlement que seulement un tiers d'entre elles (32,9%) déclare redouter malgré tout.

Il faut dire que le **3 ème baromètre annuel** Altaires-Pacte PME sur les comportements de paiement dévoilé ce jour confirme le comportement responsable d'une grande majorité de grands comptes. En mai 2022, ce sont 73% des factures des grands comptes (76% pour les adhérents de Pacte PME) qui étaient en moyenne payées à l'heure en France, soit trois points de plus qu'en 2021 à la même période.

Ce résultat encourageant cache cependant une grande variété de situations autour de la moyenne. Au sein de l'association Pacte PME, beaucoup de grands comptes affichent des performances plus élevées, tant côté public que côté privé, avec des pointes à plus de 86% de paiement à l'heure.

Dans ce groupe très au-dessus de la moyenne, on note la présence respective de Aéroports de Paris S.A, la Métropole de Lyon ou encore la SNCF côté public, et de L'Oréal, LVMH, Sanofi et Thales pour la sphère privée.

Pour François Perret, directeur général de **Pacte PME**, ces résultats traduisent « l'engagement responsable des grands comptes aux côtés des autres entreprises. Un engagement constant depuis la crise sanitaire et qui n'a pas décliné depuis le nouveau ralentissement d'activité enregistré au premier trimestre, en dépit d'une trésorerie qui s'érode un peu partout sous la pression de l'élévation du prix des matières premières et de la crise de l'énergie ».

L'association se félicite d'accueillir chez Sanofi plus de 150 PME et 20 grands comptes, en présence de la ministre chargée des PME, **Mme Olivia Grégoire**, dans le contexte particulier du durcissement de la crise énergétique, du plan gouvernemental de « sobriété » et de l'accélération nécessaire des transformations de toutes les entreprises pour atteindre les objectifs européens et nationaux de décarbonation.

Pacte PME mesure sa responsabilité dans ces défis. Pour les relever, elle précise mettre à disposition des entreprises de toute taille, à compter de ce jour, un nouvel outil de dialogue digital – le « **HUB PME** »- ouvert à tous sur **www.hubpme.com**, destiné à stimuler la coopération entre grandes entreprises, ETI et PME notamment en matière de transformation numérique et écologique.

Enfin, l'association restera mobilisée sur la question de la maîtrise des retards de paiement inter-entreprises, si indispensable à la préservation de notre tissu productif. Elle appelle donc une nouvelle fois à la vigilance, tout particulièrement en phase de ralentissement marqué de l'économie, afin que des tensions inutiles de trésorerie liées aux retards excessifs de paiement ne viennent pas compromettre les efforts des petites et moyennes entreprises pour stimuler leur activité et leur investissement.

Enfin, Pacte PME recommande aux entreprises qui le peuvent de recourir à « l'affacturage inversé collaboratif », qui constitue un moyen souple et efficace pour les parties d'accélérer le paiement des factures.

## A propos du périmètre de l'analyse

L'étude Altares réalisée pour Pacte PME s'appuie sur le programme international exclusif DunTrade® qui collecte et analyse chaque semaine les millions d'expériences de paiement clients partagées par 15 000 fournisseurs partenaires. En France, Altares dispose ainsi d'au moins une expérience de paiement sur 2,171 millions organisations privées et publiques. Dans le cadre de l'étude Pacte PME, nous avons retenu 6 741 structures de plus de 250 salariés présentant au moins 10 expériences de paiement fournisseurs représentant un montant total d'encours analysés de plus de onze milliards d'euros.

L'enquête menée, par ailleurs, par Pacte PME auprès des petites et moyennes entreprises a été adressée entre le 1er et le 15 septembre sous la forme d'un questionnaire (4 questions fermées) aux dirigeants de PME inscrits à l'événement, soit plus de 200 entrepreneurs et dirigeants, dont 42 ont répondu, soit un taux de retour de 21%.

## A propos de l'association Pacte PME

L'association Pacte PME a été créée en 2010 à l'initiative d'Henri Lachmann (Schneider Electric). Elle a été ensuite successivement présidée par Fabrice Brégier (Airbus), Christophe de Maistre (Siemens France puis Schneider Electric), puis Philippe Luscan (Sanofi), à sa tête depuis janvier 2018.

**Philippe Luscan**, (X – Mines), élu président de Pacte PME par le conseil d'administration de Pacte PME le 23 janvier 2018, a été vice-président exécutif affaires industrielles globales de Sanofi jusqu'en 2021, puis vice-président projets stratégiques jusqu'à l'été 2022.

Dirigée par **François Perret** (ENA, ancien conseiller ministériel), l'association a pour objet d'accélérer le développement des PME françaises avec l'appui des grands groupes privés et publics. Reposant sur la mobilisation de plus de cinquante grands comptes privés et publics, Pacte PME a construit une offre de services très large pour aider aux coopérations inter-entreprises.

## A PROPOS DU PÉRIMÈTRE DE L'ANALYSE

Celle-ci inclut un Observatoire annuel de la relation clients / fournisseurs créé en 2013, qui interroge chaque année plus de 20 000 fournisseurs des grands comptes adhérents sur la qualité de leur relation avec les PME. Il s'agit là du seul outil de ce genre en France. Pacte PME a aussi accompagné plus de 350 entreprises (PME, TPE, start-ups) depuis 2016 dans le cadre de son accélérateur « Destination ETI ».

## A PROPOS D'ALTARES

Expert de l'information sur les entreprises, Altaires collecte, structure, analyse et enrichit les données BtoB afin de les rendre « intelligentes » et faciliter la prise de décision pour les directions générales et opérationnelles des entreprises. Le groupe propose son expertise sur toute la chaîne de valeur de la data.

Partenaire exclusif en France, au Benelux et au Maghreb de Dun & Bradstreet, 1er réseau international d'informations BtoB, Altaires se positionne comme le partenaire de référence des grands comptes, ETI, PME et organisations publiques en leur offrant un accès privilégié à ses bases de données sur plus de 440 millions d'entreprises dans 220 pays.

**[www.altaires.com](http://www.altaires.com) - <http://blog.altaires.com>**

## CONTACTS PRESSE

### **François Perret**

Directeur général de Pacte PME

 06 67 33 82 61

 [francois.perret@pactepme.org](mailto:francois.perret@pactepme.org)

### **Thierry Millon**

Directeur des études d'Altaires

 06 82 89 06 32

 [thierry.millon@altaires.com](mailto:thierry.millon@altaires.com)

